

50
years



INTERNATIONAL
COFFEE
ORGANIZATION

PJ 60/13

20 août 2013
Original : anglais

F

Comité des projets
6^e réunion
11 septembre 2013
Belo Horizonte (Brésil)

Note conceptuelle

**Développement de la filière café au
Cameroun au moyen d'un cadre de
coopération avec le Brésil**

Contexte

1. Lors de sa 108^e session, en mars 2012, le Conseil a approuvé un protocole d'accord entre le Gouvernement de la République fédérative du Brésil, plus spécifiquement l'Agence brésilienne de coopération (ABC), et l'Organisation internationale du Café (OIC), visant à promouvoir la coopération technique triangulaire dans les pays producteurs de café, ainsi que les conditions de mise en œuvre dudit protocole d'accord (voir le document ICC-108-7 Rev. 1).
2. Le document ci-joint contient une note conceptuelle sur le développement de la filière café au Cameroun au moyen d'un cadre de coopération avec le Brésil, qui a été élaborée par le Gouvernement camerounais en consultation avec l'ABC et l'OIC.

Mesure à prendre

Le Comité des projets est prié de prendre note de ce document.

DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE CAFÉ AU CAMEROUN AU MOYEN D'UN CADRE DE COOPÉRATION AVEC LE BRÉSIL

L'économie du Cameroun a progressé de 4,7% en 2012 pour atteindre un PIB total de 24,98 milliards de dollars. Bien que le secteur agricole ne représente qu'environ 20% de ce total, il fournit de l'emploi à plus de la moitié de la population du Cameroun de 21,7 millions d'habitants. Environ trois millions de personnes gagnent leur vie dans la filière café, ce qui signifie que 400 000 ménages vivent directement de la caféiculture. Les conséquences sociales du dialogue avec les petits producteurs de café au Cameroun sont amplifiées par le fait que le taux de pauvreté augmente de façon significative dans les zones rurales, environ 55% de la population rurale vivant en dessous du seuil de pauvreté.

En termes d'exportations, le café représentait 1,7% de l'ensemble des exportations de marchandises en 2011, soit 78 millions de dollars de devises pour 477 000 sacs de café. Entre 2008 et 2012, les exportations totales de café se sont établies en moyenne à 586 000 sacs par an, représentant une valeur moyenne de 67,5 millions de dollars. La production totale de 2012/13 est estimée à 635 000 sacs de café Robusta, essentiellement, soit une augmentation de 10,7% par rapport à l'année précédente.

Dans le cadre de la stratégie de réduction de la pauvreté, le Gouvernement camerounais a adopté une stratégie de développement de la filière café visant à améliorer la performance du secteur. La stratégie couvre toute la chaîne de valeur de la filière café, y compris la recherche, la production, la transformation, la commercialisation intérieure et les exportations. Pour atteindre son objectif, la filière café du Cameroun souhaiterait l'aide du Brésil et de l'OIC afin d'améliorer la production et la qualité du café. Les domaines potentiels de coopération dans le cadre du protocole d'accord de coopération technique signé entre le Brésil et l'OIC le 8 mars 2012 sont :

- 1) Appui institutionnel global.
- 2) Renforcement de la capacité des exploitants par la formation.
- 3) Échange d'informations sur la régénération des plantations âgées.
- 4) Renforcement des coopératives et encouragement des jeunes producteurs de café.
- 5) Soutien aux femmes de la filière café (formation et renforcement des capacités de leurs organisations).
- 6) Échange d'informations sur le zonage géoéconomique.
- 7) Diffusion d'informations sur l'utilisation d'un équipement moderne et performant.
- 8) Définition de stratégies visant à promouvoir la consommation intérieure.
- 9) Apprendre de l'expérience brésilienne en matière de mise en place de politiques nationales pour la filière café.

L'OIC, le Gouvernement brésilien, par l'intermédiaire de l'ABC, et le Gouvernement camerounais proposent l'ordre du jour suivant pour mettre en place un programme de coopération dans le cadre du protocole d'accord mentionné ci-dessus :

Étape 1 : Visite de la délégation camerounaise au Brésil au cours des prochaines réunions à Belo Horizonte. La délégation devrait pouvoir rester au Brésil quelques jours après les célébrations du cinquantième anniversaire et les réunions de l'OIC afin de maintenir les contacts avec le Gouvernement brésilien (y compris l'ABC), la filière café brésilienne et visiter des fabricants d'équipements de transformation du cacao. Un représentant de l'OIC sera présent lors de la visite.

Objectif : Identifier les partenaires tant au sein du Gouvernement brésilien que du secteur privé pour la coopération dans le cadre du protocole d'accord et de la présente note conceptuelle.

Étape 2 : Visite au Cameroun de représentants d'ABC et de l'OIC pour rencontrer les autorités de café, des caféiculteurs et des associations ainsi que d'autres parties prenantes (premier semestre de 2014).

Objectif : Identifier, sur place, les principaux domaines de coopération et examiner le cadre de l'assistance à fournir par le Brésil et l'OIC.